



DES OUTILS POUR LA CLASSE

IEN MONTELIMAR

Année scolaire 2015/2016 – n°3 – janvier 2016

Le carnet de suivi des apprentissages au cycle 1.

Article rédigé par les membres du groupe départemental Maternelle de la Drôme.

La mise en place de ce Carnet de Suivi des **Apprentissages** constitue un changement profond et global de nos habitudes et pratiques de classe. Ce changement conduit à consigner les **réussites** de l'élève, afin de pointer ses **progrès**.

Le carnet de suivi ne donne pas lieu à des avis sur la personne ni à des appréciations négatives.

Extrait des programmes de l'école maternelle 2015 : « L'école maternelle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école Maternelle l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà. »

1. Principes pour élaborer et mettre en œuvre un carnet de suivi des apprentissages

1.1. Outil de communication

Il est conçu pour l'élève et est destiné à la communication avec les familles. Il permet de dialoguer positivement et régulièrement avec elles.

Il sera transmis aux familles à chaque fois que l'enfant en fera la demande ou que l'enseignant le jugera utile. A minima une fois par trimestre.

1.2. Instaurer un dialogue pédagogique

Il engage les enseignants dans un suivi personnalisé des acquisitions de l'élève, et dans un dialogue régulier avec celui-ci, lui permettant de prendre conscience de ses apprentissages et ainsi de se construire une plus grande estime de lui-même.

L'élève est associé à son évaluation positive. Cette démarche motive, engage l'enfant dans une dynamique personnelle d'apprentissage.

1.3. L'évaluation positive : pointer les réussites, par une observation personnalisée.

Extrait du BO : « L'évaluation constitue un outil de régulation dans l'activité professionnelle des enseignants ; **elle n'est pas un instrument de prédiction ni de sélection** ».

L'évaluation repose sur :

- une observation attentive,
- une interprétation de ce que chaque enfant dit ou fait,
- une mise en valeur :
 - du résultat obtenu,
 - du cheminement de l'enfant,
 - des progrès qu'il fait par rapport à lui-même.

L'enseignant permet à chacun :

- d'identifier ses réussites, et dans quelles conditions elles ont été réalisées (seul, entre pairs, avec l'enseignant...)
- d'en garder des traces,
- de percevoir leur évolution.

L'Évaluation positive est personnalisée :

L'acte d'observer est inhérent au métier d'enseignant. L'évaluation personnalisée se fonde sur l'observation de chaque élève :

- l'observation en situation informelle. Avec une variabilité du lieu d'observation
Exemple : le langage oral à l'accueil dans les coins, dans le bac à sable à la récréation, lors du passage en salle de propreté ou lors d'une sortie
- l'observation au fil des séances (situation structurée, collective ou en groupe restreint)

L'enseignant tient compte des différences d'âge et de maturité au sein d'une même classe.

L'évaluation est longitudinale

Le carnet de suivi rend visible les progrès des élèves :

- Au fil de l'année,
- Au cours du cycle 1.

Cela nécessite un travail en équipe

- dans sa conception,
- dans la mise en œuvre,
- dans le suivi du parcours des élèves.

Extrait du BO : « Adaptée aux spécificités de l'école maternelle, l'évaluation est mise en œuvre selon des modalités définies au sein de l'école. Les enseignants rendent explicites pour les parents les démarches, les attendus et les modalités d'évaluation propres à l'école maternelle. »

1.4. Toucher tous les domaines

Les cinq domaines des programmes sont présents.

Tous les attendus du programme ne pourront figurer dans le carnet de suivi.

2. Conseils pour élaborer et mettre en œuvre un carnet de suivi des apprentissages

2.1. Un outil de cycle : faire des choix d'équipe

2.1.1. Le contenu

- **Conçu et utilisé par l'ensemble de l'équipe**, dans un souci de cohérence et de continuité des progrès. Une feuille support introduite en PS peut être complétée en MS et/ou GS.
- Non exhaustif : les éléments de réussite consignés dans le carnet de suivi ne couvrent pas l'ensemble des attendus. Ils découlent des séquences d'apprentissage mises en œuvre dans la classe.
- Choix opérés à partir des programmations de cycle.

2.1.2. La forme

Envisager un support évolutif qui s'étoffe tout au long de la scolarité en maternelle. Prévoir une organisation (de type classeur, reliure temporaire) **permettant d'intercaler à tout moment des feuilles datées.**

Le classement par domaine est privilégié pour rendre les progrès lisibles.

Pour chaque domaine, la liste des attendus est présente dans le classeur pour information, sans qu'elle ne devienne une liste des acquisitions à pointer.

L'emploi du terme « feuilles-supports » est préféré à celui de fiche. Il ne s'agit pas de compiler des fiches d'activités.

Plusieurs types de feuilles-supports sont envisageables:

- feuille-support d'exercice ou d'activité.

-feuille-support vierge permettant de coller une réussite (ex : le titre ou la comptine récitée, le dessin du bonhomme ...).

-feuille-support avec « relevé d'observations » par l'enseignant, reconnaissable par l'élève, par exemple : langage, expression corporelle, activités cognitives...

Les traces peuvent prendre différentes formes : photos, écrits, dessins, dictées à l'adulte, supports numériques (audio et/ou vidéo)...

Les feuilles supports sont facilement différenciables par domaine (couleurs, logo...).

Il apparaît sur chaque feuille-support :

- le nom de l'élève
- le domaine et sous-domaine
- la consigne ou le contexte (ex : je dessine un bonhomme)
- la date de réussite

2.2. Singularité

- Bien que des feuilles-supports communes soient présentes, aucun cahier ne sera identique, les feuilles support sont introduites selon les réussites, dans un souci de personnalisation des traces.

- Pas d'avis sur la personne, pas d'appréciation négative.

2.3. Différencier le Carnet de Suivi des autres outils

2.3.1. Outils de l'enseignant :

Afin de permettre aux enseignants d'argumenter sur le profil de chaque élève, lors des rencontres avec les familles, l'enseignant continue d'utiliser ses propres outils (grilles d'observation, livret scolaire, fiches d'évaluation).

Les difficultés scolaires et les pistes de remédiation seront communiquées aux familles individuellement et oralement.

2.3.2. Outils de la classe et outils de l'élève :

Dans chaque école, les enseignants continuent à utiliser les supports habituels :

- cahier de vie : vie de classe, évènements, lien école-famille...
- supports collectifs ou individuels : cahier ou classeur regroupant les situations de travail (exercices sur feuille en quantité limitée, en privilégiant la manipulation), classeur de savoirs (collectif), « cahier d'écrivain » (recueil des premières écritures), cahier de littérature, cahier d'expériences...

3. Conclusion :

Il faut concevoir un outil simple, fonctionnel, léger pour ne pas se focaliser sur les observations. La non exhaustivité nécessite des choix expliqués aux parents.